



- COMMUNIQUÉ -

Soutien au juge Tarek Bitar et à la justice libanaise

Cet été, à l'occasion de la commémoration de l'explosion tragique qui avait frappé le Liban le 4 août 2020, le Conseil supérieur de la magistrature français a tenu à apporter son soutien fidèle et constant au Conseil supérieur de la magistrature libanais ainsi qu'à tous les magistrats de ce pays.

Face à la fragilisation des institutions libanaises, le Conseil supérieur de la magistrature français tient à réitérer l'expression de cette solidarité envers l'ensemble des magistrats libanais et tout particulièrement le juge Tarek Bitar en charge de l'instruction du dossier de l'explosion du port de Beyrouth, qui subit des pressions, des attaques personnelles réitérées ainsi que des menaces.

Cette démarche est commandée par la longue histoire et l'amitié qui unissent nos deux pays mais aussi par l'exigence inconditionnelle qui s'attache au respect de l'État de droit et à l'indépendance de la Justice.

Contact presse

Jean-Baptiste Crabières

Secrétaire général adjoint du Conseil

communication.csm@justice.fr